AIDES DE MAINTIEN À DOMICILE, AIDES FAMILIAUX ET PERSONNEL ASSIMILÉ

CNP 44101

Fournissent des soins personnels aux personnes âgées, handicapées ou convalescentes, et leur tiennent compagnie. Ils fournissent des soins à la résidence du client, où ils peuvent également résider.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS

Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

310

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

20,00 $

16,00 $ FAIBLE

21,00 $ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Un diplôme d'études secondaires ou une formation en cours d'emploi

EMPLOYÉS

2 826

SALAIRE MOYEN

33 000 $

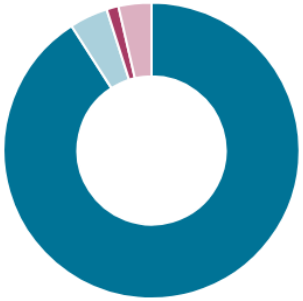

EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

90,9 %	Soins de santé et assistance sociale
4,2 %	Autres services (sauf les administrations publiques)
1,3 %	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
3,6 %	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

9,1 %	15-24
12,7 %	25-34
10,2 %	35-44
18,9 %	45-54
38,0 %	55-64
11,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Préposé/Préposée Aux Soins Personnels - Soins À Domicile
- Accompagnateur/Accompagnatrice De Personnes Handicapées
- Aide À Domicile
- Aide De Maintien À Domicile
- Aide Familial Résident/Aide Familiale Résidente
- Aide Familial Résident/Aide Familiale Résidente - Personnes Âgées

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- fournir des soins aux personnes et à leurs familles pendant les périodes d'incapacité, de convalescence ou de crise familiale, et leur tenir compagnie;
- dispenser des soins de chevet et des soins personnels aux clients, par exemple, les aider à marcher, à prendre leur bain, à s'occuper de leur hygiène personnelle, à s'habiller et à se déshabiller;
- planifier et préparer les repas et les régimes spéciaux et nourrir les clients ou les aider à se nourrir;
- administrer, s'il y a lieu, des soins médicaux courants, par exemple changer des pansements non stériles, aider à donner des médicaments et prendre des spécimens, sous la direction générale d'un surveillant du service de soins à domicile ou d'un infirmier.